



COMMUNIQUE DE PRESSE

PAROLES, PAROLES, PAROLES....

A l'heure où l'on rend hommage à une célèbre chanteuse, il semble bien que le titre de cette chanson devienne le titre vedette du cabinet ministériel.

En effet, le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports avait annoncé, le 24 mai, par l'intermédiaire d'un communiqué de presse, son intention de répondre aux revendications exprimées depuis plusieurs mois par la profession infirmière en s'engageant à un rendez-vous de cadrage d'un calendrier de négociations sous quinzaine concernant:

- la reconnaissance de leurs études à Bac+3 et l'intégration au cursus LMD
- Une revalorisation des salaires
- Une amélioration des conditions de travail et des conditions d'études.

A ce jour, aucun rendez-vous n'a été programmé!

Après contact avec le Ministère, une rencontre devrait se dérouler le 14 juin, date d'une nouvelle journée de mobilisation de la filière infirmière... qui avait été programmée justement parce que les professionnel de santé ont l'habitude des promesses non tenues.

C'est donc bien la pression qui va obliger le Ministère à discuter ! Et il est regrettable qu'à l'heure où on nous parle de dialogue, le rendez-vous ne se tienne pas pendant le temps du préavis de grève, signifié obligatoirement au moins 5 jours avant pour obliger les partenaires à ouvrir les négociations!

Sud Santé-Sociaux
2 rue Henri Chevreau
75020 Paris
Téléphone :
01 40 33 85 00
Télécopie :
01 43 49 28 67
E-mail :
sud.crc@wanadoo.fr
Internet :
www.sud-sante.org

Le Ministère continue donc d'afficher son mépris pour une des professions les plus importantes du système de soin.

Il a tenté de jouer l'essoufflement en espérant que l'été dégonflerait la colère des étudiants et des professionnels et empêcherait toute action pour cause d'effectifs insuffisants dans les services de soins pour cause congés.

Mais attention, la profession a de l'entraînement à toujours courir d'un patient à l'autre, d'un service à l'autre !

Que la Ministre des Sports rassure la Ministre de la Santé: les personnels concernés ont du souffle et sauront lui montrer leur détermination ! Que la Ministre de la Jeunesse soit aussi assurée que les Etudiants en soins Infirmiers sauront se souvenir que c'est son Ministère qui n'a pas répondu à leurs attentes!

La Fédération Sud Santé-Sociaux appelle la Ministre à davantage de responsabilité et à prendre conscience que cette non reconnaissance du niveau des études constitue un manque d'attractivité pour une profession de santé au service des patients 24H/24H, 365 jours sur 365, samedis, dimanches et jours fériés compris, de jour comme de nuit pour un salaire de début de carrière à 1400 euros brut après 38 mois d'études.

La Fédération Sud Santé-Sociaux demande aussi de véritables négociations sur les salaires, les effectifs et les conditions de travail.

Le dialogue social de la nouvelle Ministre nous paraît pour le moins engagé sur de très mauvaises bases.

Oserons-nous rappeler que le candidat Sarkozy avait affirmé qu'il fallait reconnaître le niveau licence aux infirmiers diplômés, propos confirmés par le Président de la République en présence de Mme la Ministre.

A moins que tout cela ne soit encore qu'une des promesses qui n'engagent que ceux qui y croient!

La Fédération Sud Santé-Sociaux appelle l'ensemble de la filière à rester mobilisée, en participant massivement à la journée d'action du 14 juin, sous toutes formes d'action.